

Conférence Internationale de Recherche en Economie Sociale 2025 à Bordeaux

(Sciences Po Bordeaux 27-29 octobre 2025)

« Le rôle de l'ESS dans la transition socio-écologique »

Proposition de cadrage

L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 18 avril 2023 une résolution dans laquelle elle reconnaît que « *l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la réalisation et à l'adaptation à l'échelle locale des objectifs de développement durable* »¹. Autrement dit, l'Économie sociale et solidaire (ESS) apparaît comme un levier pour la mise en œuvre de la transition socio-écologique dans les territoires, et ce à travers une logique à la fois multi-acteurs et multi-scalaire (ODD 17 du « faire ensemble » / partenariats). Mais encore faut-il le caractériser plus finement. Si les travaux de recherche sur les rapports entre l'ESS et le développement local sont balisés depuis une vingtaine d'années, il est encore rare qu'ils traitent explicitement de la transition socio-écologique, alors même que les initiatives socio-économiques foisonnent à l'échelle locale et que les scénarios de transition mettent en exergue les stratégies de coopérations territoriales dans lesquelles sont particulièrement impliqués les acteurs de l'ESS.

Nous proposons d'étudier les synergies entre les dynamiques territoriales de l'ESS et la transition socio-écologique, définie par l'OIT comme devant « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté ». Cette transition, qualifiée de « juste », concerne non seulement l'écologie, mais aussi le passage à une économie formelle ou encore la transition numérique, notamment pour les travailleurs indépendants. Cela soulève plus largement la question de la capacité de l'ESS à réguler l'économie². Quel est le rôle joué par les dynamiques territoriales de l'ESS dans la transition socio-écologique ? Dans la polycrise que nous traversons, l'ESS n'a-t-elle qu'un rôle d'amortisseur ? Est-elle condamnée à voir ses innovations sociales confinées à une logique réparatrice ou récupérées par l'État ou le marché en cas de réussite ? Ou peut-elle amorcer une bifurcation ? Peut-elle se développer suffisamment pour prendre en charge tout ou partie de la transition socio-écologique sans remettre en cause le régime socio-économique dominant dans son ensemble ? Ou fournit-elle au contraire les fondements d'un régime socio-économique alternatif reposant sur un double réencastrement de l'économie dans la société et dans la nature ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de proposer une approche globale de l'ESS. C'est pourquoi l'analyse du territoire, en tant qu'espace méso-économique porteur d'une

¹ Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 18 avril 2023 sur « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable ».

² Robert Boyer, *L'économie sociale et solidaire. Une utopie réaliste pour le XXI^e siècle ?*, Paris, Les Petits Matins, 2023.

autonomie relative vis-à-vis du régime global³, est privilégiée. Il offre un cadre pour concevoir non seulement une théorie de l'ESS en transition à l'échelle locale, mais aussi une théorie de la transformation, c'est-à-dire de la dialectique méso/macro sans laquelle la transition resterait inachevée. Cette approche théorique constitue une innovation majeure pour l'ESS, laquelle se voit souvent reprocher d'être une *technè* plus qu'une *épistémè*. Pour autant, elle doit être mise en œuvre en lien étroit avec les acteurs socio-économiques qui en consolideront les fondements empiriques à travers leurs expérimentations et y trouveront des ressources pour renforcer leur impact.

Dans cette perspective, la Conférence de recherche sur l'économie sociale entend replacer la transition socio-écologique au cœur de trois processus : 1. L'ESS en transition ; 2. Les régimes territoriaux de l'ESS en transition ; 3. Les stratégies de transformation de l'ESS en transition. Ces éléments constitueront les trois questions traversant la conférence de recherche et l'ensemble de ses thèmes.

1. L'ESS en transition

Qu'est-ce que l'ESS en transition, autrement dit l'ESS qui contribue à la transition socio-écologique ? Il est facile de faire l'hypothèse que si l'ESS a des prédispositions favorables à la transition, seule une partie de son champ y est engagée, l'ESS ayant d'abord été construite au service de ses membres et dans une période où la question écologique était invisibilisée. Mais quels en sont les contours ? La transition vient concourir à la recomposition des frontières de l'action publique, ce qui impacte nécessairement les organisations de l'ESS dont les fonctions médiatrices entre les intérêts particuliers et l'intérêt général sont mobilisées. Y a-t-il des stades de l'ESS en transition ? Comment l'ESS imbrique-t-elle la justice, dont elle est historiquement porteuse, dans la transition ? De quelle manière parvient-elle à préserver ses spécificités alors que le capitalisme lui-même s'empare de la transition ? Cela peut concerner un secteur particulier, mais renvoie plus généralement aux conditions d'avènement d'une ESS en transition ainsi qu'aux étapes permettant d'y parvenir. Quels sont les indices qui permettent de saisir cette ESS en transition ? Peut-on situer les coordonnées de chacune de ses organisations sur une carte de l'ESS en transition ?

2. Les dynamiques territoriales de l'ESS en transition

Cette approche institutionnelle des organisations de l'ESS renvoie plus largement aux arrangements dans lesquels elle s'insère. Si l'ESS se définit par des règles spécifiques au niveau de ses organisations (gouvernance démocratique, but non lucratif, utilité sociale), elle est surtout un espace méso-économique qui s'autonomise par ses processus de coopération, c'est-à-dire par ses synergies tant entre les composantes de l'ESS qu'avec leurs alliés, qu'ils soient publics ou privés, pour créer des effets de système (production, consommation, crédit, finance, assurance, etc.)⁴. Cela rejoint les nouvelles approches cherchant à inscrire l'ESS dans

³ Thomas Lamarche *et al.*, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », *Économie appliquée*, n°1, 2021, p.13-49.

⁴ Nadine Richez-Battesti et Thomas Lamarche. (dir.). (2023). Approches mésoéconomiques des coopératives des régulations socio-politiques [numéro 34]. *Revue de la régulation, capitalisme, institutions, pouvoirs*. <https://doi.org/10.4000/regulation.21951>

un projet qui la dépasse, à l'instar des communs⁵ qui proposent d'encadrer l'économie dans les communautés locales, donc de faire des écosystèmes, qu'ils soient d'ailleurs territoriaux ou sectoriels, l'agent du changement. Quelles sont les dynamiques territoriales de l'ESS en transition pour repenser les modes d'organisation et de gouvernance ? Quel accompagnement des acteurs ? Quels indicateurs de progrès pour accompagner les processus de co-construction ? Cela suppose d'analyser, à partir du cadrage de l'ESS en transition, les modes d'action collective ainsi que les modalités de régulation systémique et écosystémique sur les territoires.

3. Les stratégies de transformation de l'ESS en transition

Le risque d'une approche territoriale serait toutefois d'enfermer l'ESS dans le local ainsi que dans un rôle de béquille du régime socio-économique dominant. Il convient en conséquence de l'inscrire dans une théorie de la transformation reformulant la dialectique méso-macro⁶. Comment l'ESS en transition peut-elle infléchir le régime socio-économique voire le remplacer ? À quelles conditions les régimes territoriaux et les écosystèmes d'ESS peuvent-ils atteindre l'ordre global ? Quelles filières l'ESS doit-elle structurer prioritairement ? Cela renvoie en particulier aux approches de l'innovation sociale transformatrice (IST) s'intéressant au « processus par lequel l'innovation sociale remet en question, modifie ou remplace les institutions dominantes dans un contexte socio-matériel spécifique »⁷, c'est-à-dire un système socio-technique et un système socio-politique orienté vers le vivant. À l'intérieur de celles-ci, un nouveau chantier s'ouvre concernant leur capacité à changer d'échelle pour réussir la transition à partir d'une gouvernance polycentrique selon une approche non seulement intégrale, parvenant à couvrir les principaux rapports économiques, mais aussi translocale en s'organisant à un niveau local et extra-local⁸.

Liste des thèmes

1. Statistiques de l'ESS, reporting et mesures d'impact social
2. L'ESS et les filières écologiques et énergétiques
3. Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition
4. Identités, hybridations et innovations de l'ESS
5. Financement de l'ESS et de ses organisations
6. Réseaux et politiques publiques d'ESS
7. ESS, éducation et citoyenneté

⁵ Elinor Ostrom, *Governing the commons : the evolution of institutions for collective action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

⁶ Benoît Lévesque, « Les innovations sociales et les transformations : un enchaînement qui ne va pas de soi », in Juan-Luis Klein *et al.* (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, PUQ, p.21-33.

⁷ Bonno Pel *et al.*, « Towards a theory of transformative social innovation : A relational framework and 12 propositions », *Research Policy*, Vol. 49, Issue 8, October 2020, Disponible à l'adresse :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004873332030158X>

⁸ Kristiaan P.W. Kok *et al.*, « Governing translocal experimentation in multi-sited transition programs and challenges », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, Vol. 43, June 2022, p.393-407.

8. ESS, travail décent et économie informelle
9. ESS, lutte contre la pauvreté et économie du care
10. ESS et agro-alimentation
11. Communs et services publics coopératifs
12. ESS et intersectionnalité
13. Autre

Comité d'organisation (CO)

Jean-Philippe Berrou (Sciences Po Bordeaux)

Éric Bidet* (Université du Mans)

Carole Brunet* (Université Paris 8)

Elisabetta Bucolo (CNAM Paris)

Gilles Caire (Université de Poitiers)

Sébastien Chailleux (Sciences Po Bordeaux)

Quentin Chapus (Sciences Po Bordeaux)

Angélique Chassy (EM Normandie Business School)

Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux)

Hervé Defalvard (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

Miguel de la Fuente

Timothée Duverger* (Sciences Po Bordeaux)

Maryline Filippi* (Bordeaux Sciences Agro)

Laurent Fraisse (CNAM Paris)

Solène Gastal (CIRIEC International)

Pascal Glémain (Université de Rennes 2)

François Gravié-Plandé (IAE Limoge, Université de Limoge)

Amélia Gustave (Sciences Po Bordeaux)

Xabier Itçaina* (Sciences Po Bordeaux)

Alexandrine Lapoutte* (Université Lyon 2)

Abdourahmane Ndiaye (IUT Bordeaux Montaigne)

Thomas Perroud (Université Panthéon-Assas)

Alain Piveteau (Institut de recherche pour le Développement)

Marion Pouzoulet* (Sciences Po Bordeaux)

Nadine Richez-Battesti* (Université Aix-Marseille)

Sylvain Roche (Sciences Po Bordeaux)

Damien Rousselière* (Institut Agro Rennes-Angers)

Barbara Sak (CIRIEC International)

Jeova Torres (Université de Poitiers)

* = membres du comité d'organisation qui font aussi partie du comité scientifique.

Comité scientifique (CS)

Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal, Canada)

Timothée Duverger (Science Po Bordeaux, France)

Juan Fernando Álvarez Rodríguez (Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie)

Sami Aouadi (Université Tunis El Manar, Tunisie)

Cristina Barna (National University of Political Studies and Public Administration, Romania)

Lotfi Ben Aïssa (UGTT, Tunisie)

Éric Bidet (Université du Mans, France)

Jos Bijman (Wageningen University, Pays-Bas)

Carole Brunet (Université Paris 8)

Marietta Bucheli Gómez (Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie)

Roberto Cañedo Villarreal (Universidad Autonoma de Guerrero, Mexique)

Chiara Carini (Euricse, Italie)

Rafael Chaves (Universidad de Valencia, Espagne)

Christina Clamp (Southern New Hampshire University, Etats-Unis)

Saskia Crucke (Universiteit Gent, Belgique)

Hyungsik Eum (Anciennement Alliance coopérative internationale)

Simel Esim (Organisation internationale du travail)

Cynthia Giagnocavo (Universidad de Almeira, Espagne)

Antonio González Rojas (Universitat de València)

Dorothea Greiling (Johannes Kepler Universität, Linz, Autriche)

Satoru Hashimoto (Kansai university, Japon)

Marek Hudon (Université Libre de Bruxelles, Belgique)

Xabier Itçaina (Sciences Po Bordeaux, France)

Akira Kurimoto (Hosei University - Tokyo, Japon)

Alexandrine Lapoutte (Université Lyon 2, France)

Sang-Youn Lee (Sungkonghoe University, Séoul, Corée du Sud)

Maude Léonard (Université du Québec à Montréal, Canada)

Carmen Marcuello (Universidad de Zaragoza, Espagne)

Marco Marini (Università degli Studi di Roma 'La Sapienza', Italie)

Olive McCarthy (Centre for Co-operative Studies, University College Cork, Irlande)

Deolinda Meira (Polytecnic Institute of Oporto, Portugal)

Elena MeliáMartí (Universitat Politècnica de València, Espagne)

Yasy Morales Chacón (Universidad de Costa Rica, Costa Rica)

Adoración MozasMoral (Universidad de Jaen, Espagne)

Daniel Nagao Menezes (Universidade Presbiteriana Mackenzie & PUC-Campinas, Sao Paulo, Brésil)

Leandro Pereira Morais (UNESP - Campus Araraquara, Brésil)

Anaïs Périlleux (Université Catholique de Louvain, Belgique)

Marion Pouzoulet (Sciences Po Bordeaux, France)

Nadine Richez-Battesti (Université Aix-Marseille, France)

Damien Rousselière (Institut Agro, Agrocampus Ouest Angers, France)

Barbara Sak (CIRIEC International)

Andrea Salustri (Università degli Studi di Roma 'La Sapienza', Italie)

Jérôme Schoenmaeckers (Université de Liège, Belgique)

Drazen Šimleša (University of Zagreb, Croatie)

Roger Spear (Open University, Royaume Uni)

Kazuhiko Tabata (Hyogo University, Japon)

Ermanno Tortia (University of Trento, Italie)

Martine Vézina (HEC Montréal, Canada)

Davorka Vidović (University of Zagreb, Croatie)

Ilcheong Yi (UNRISD- Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social)

Alexandra Zbucea (National University of Political Studies and Public Administration, Roumanie)